



Volume 151

## Votre conseil en bref

### Formation des comités et nomination du maire suppléant et représentants à la MRC

Les membres du conseil ont procédé à la nomination des conseillers sur les différents comités. Ils ont nommé Roger comme maire suppléant pour un an et Roger pour siéger à la table des maires et à divers comités de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour représenter la Municipalité de Saint-Elzéar lorsque Monsieur Richard Lehoux agit à titre de préfet pour les années 2014 et 2015.

Vous pouvez consulter la liste des représentants qui siègent sur les différents comités sur le site internet: [www.st-elzear.ca](http://www.st-elzear.ca) (présentement en construction)

### Calendrier 2014 des séances régulières du conseil municipal

13 JANVIER	5 MAI	2 SEPTEMBRE
3 FÉVRIER	2 JUIN	6 OCTOBRE
3 MARS	7 JUILLET	3 NOVEMBRE
7 AVRIL	4 AOÛT	1er DÉCEMBRE

### Comptes en souffrance

Le Conseil municipal souhaite aviser les payeurs de taxes qui ont présentement un compte en souffrance que leur propriété pourraient être mis en vente pour non-paiement de taxes et ce, en vertu de l'article 1022 du Code Municipal.

### Fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 23 décembre au 3 janvier inclusivement.

### Dépôt de déchets électroniques

Il est possible d'aller déposer les déchets électroniques à l'Écocentre régional de la Nouvelle-Beauce situé au 1690, boulevard Vachon Nord à Sainte-Marie. Tel: 418.389.0594

Notez que ce conseil en bref est un résumé des minutes du procès verbal. Il n'a aucune valeur légale.

Les membres du conseil vous souhaite de très Joyeuses Fêtes  
ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



**Le 4 DÉCEMBRE 2013**

Prochaine réunion de  
votre conseil municipal:  
Lundi 9 décembre 2013

### Dans ce numéro :

AVIS PUBLIC	2
SQ: PNEUS D'HIVER	2
LEVÉE DU JOUR	3
BÉNEDICTION DES ENFANTS	3
YOGA AU NICARAGUA	3
FETES DE CHEZ-NOUS	3
PROGRAMMATION H-2014	4
AVIS AUX MARCHEURS	4
SITE INTERNET	4
MARCHE DE NOEL	4
RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX	4
FLEURONS D'OR	5
CERCLE DES FERMIERES	5
SERVICE D'ENTRAIDE	5
TRANSPORT COLLECTIF	6
PRÉVENTION INCENDIE	7
CHRONIQUE ÉCOLOGIQUE	8

### **SOYEZ PRÉSENTS, RESTEZ INFORMÉS!**

Les membres du Conseil tiennent à vous inviter à assister aux séances du Conseil afin que vous puissiez participer, entendre et comprendre les différents sujets traités dans votre milieu.

Être informé de la vie municipale est le meilleur moyen d'être satisfait des décisions prises par les élus.

Tous les 1er lundis du mois, c'est un rendez-vous.

## AVIS PUBLIC

Budget 2014

AVIS PUBLIC est par les présentes de ce qui suit :

Le 9 décembre 2013, à 19 h 30, à la salle du Conseil au Centre communautaire, situé au 707, avenue Principale à St-Elzéar, le budget de la Municipalité de St-Elzéar pour l'année 2014 et le Programme triennal d'immobilisation 2014-2015-2016 doivent être adoptés par le Conseil municipal ;

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce budget ou sur ce Programme triennal d'immobilisations ;

**DONNÉ À SAINT-ELZÉAR, CE VINGT-DEUXIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE TREIZE.**

Mathieu Genest, secrétaire-trésorier

### Les pneus d'hiver: maintenant obligatoires

À l'approche de la saison hivernale, il est important de savoir que les pneus d'hiver sont maintenant obligatoires sur les véhicules de promenade, les taxis et les véhicules de location qui sont immatriculés au Québec, suite à l'adoption du projet de loi 42. Donc, il est dorénavant obligatoire d'avoir des pneus d'hiver sur son véhicule entre le **15 décembre** et le **15 mars**, sous peine de recevoir une amende allant de 200 \$ à 300 \$. Pour cette année encore, la mention « LT » et « M+S » fait en sorte que le pneu est considéré comme étant conçu pour la conduite hivernale. **Cependant, à compter du 15 décembre 2014, cette inscription ne suffira plus, le pneu devra porter le pictogramme suivant :**



#### Certaines exceptions s'appliquent

L'obligation de se munir de pneus d'hiver ne s'applique pas :

- à une roue de secours
- aux 7 jours suivant la date d'acquisition d'un véhicule
- aux 7 jours précédant l'expiration d'un contrat de location de véhicule de promenade
- à une habitation motorisée
- Si vous prévoyez quitter le Québec ou revenir de l'étranger entre le 15 décembre et le 15 mars : Faites la demande à la SAAQ pour avoir le certificat autorisant la circulation d'un véhicule sans qu'il ne soit muni de pneus hiver. Ce certificat est gratuit.



Les pneus d'hiver offrent une meilleure adhérence à la route lorsque la température est sous le point de congélation.

Les pneus d'hiver offrent une meilleure adhérence à la route lorsque la température est sous le point de congélation. Le caoutchouc des pneus quatre-saisons commence à durcir, à perdre de son élasticité et de son adhérence de -8°C à -15°C. De son côté, le caoutchouc des pneus d'hiver est plus souple et garde son élasticité jusqu'à -40°C. Cela fait toute une différence!

Les pneus d'hiver ont aussi des rainures plus profondes ce qui permet d'évacuer plus facilement la neige, d'avoir une meilleure adhérence et une meilleure distance de freinage et permettent aussi d'accélérer en toute sécurité.

En terminant, n'oubliez pas qu'il faut adapter votre conduite en conséquence des prévisions météorologiques : roulez moins vite et gardez une plus grande distance !

## La levée du jour dit: MERCI

Le comité de **La Levée du Jour** tient à vous remercier de votre participation lors du souper *Meurtre et Mystère*. Merci à tous les comédiens qui ont fait de ce souper une réussite. Merci aussi à tous nos commanditaires ainsi qu'à nos bénévoles. Un merci spécial à la Corporation la Résidence du Verger pour le don de 10 000\$.

Le souper *Meurtre et Mystère* qui a eu lieu en novembre 2013 au profit de **La Levée du Jour** a permis de ramasser des fonds pour un montant de 23,493\$. Il y aura des DVD en vente auprès du comité pour ceux et celles qui veulent s'en procurer.

**La Levée du Jour** est une association qui a pour mission de venir en aide aux familles de St-Elzéar qui vivent des situations difficiles suite à la maladie ou handicap d'un enfant.

N'hésitez pas à communiquer avec le comité, on se fera un plaisir de répondre à vos demandes en toute confidentialité. Durant l'année 2013 la Levée du Jour a fait des dons pour un montant de \$15,500

MERCI

*Le comité*

Noella Grégoire 387-3094  
Céline Giguère 387-3606  
Hermil Vallée 387-6750  
Denise Vallée 387-5849  
Victorin Vallée 387-5849

## FÊTES DE CHEZ NOUS

Le temps des fêtes est l'occasion rêvée pour remercier tous nos partenaires, nos bénévoles ainsi que tous ceux qui sont venus nous visiter. « **MERCI !** » C'est grâce à votre présence et à votre implication que les fêtes de Chez Nous se perpétuent au fil des ans. On vous apprécie énormément.

Laissez-nous vous souhaiter un magnifique Noël et une superbe année 2014. En espérant que l'année qui s'en vient à grands pas en soit une de paix, d'amour et de prospérité!

Le comité des fêtes de Chez Nous de la 35<sup>e</sup> Édition

Jocelyn, Nil, Burt, Gaétan, Jean, Éric  
Karine, Louise, Josée, Amélie, Valérie

## BÉNÉDICTION DES ENFANTS

Dimanche le 5 janvier 2014, de 14 h 00 à 14 h 30 à l'Église de Saint-Elzéar, aura lieu la Bénédiction des Enfants.

L'an dernier, 90 enfants accompagnés par leurs parents et/ou leurs grands-parents ont vécu un moment tout-à-fait spécial.

Nous vous y attendons. Venez en grand nombre.  
*Équipe d'Animation Locale de Saint-Elzéar.*



## YOGA ET NICARAGUA

Terre de lacs et de volcans, le Nicaragua offre une émouvante mosaïque de contrastes et de surprises. Au détour d'un chemin, c'est un tout autre paysage que vous découvrirez. Laissez derrière vous l'agitation de la ville pour vous ressourcer dans un gîte écologique. Vous serez accueillie dans une ambiance calme et relaxante.

Découvrez la nature, tout en gardant un certain confort, profitez de la plage et écoutez le chant des oiseaux exotiques pour vous réveiller le matin.

Accompagnée par Marie Drolet  
10 au 17 mars 2014  
Hébergement dans un complexe géré par des québécois.  
8 jours / 7 nuits



Informations: 418.596.2082



## PROGRAMMATION HIVER 2014

La programmation de loisirs pour la saison d'hiver 2014 sortira très prochainement.



Des nouveautés et des incontournables pour toute la famille.

Voici un aperçu de quelques nouveautés:

- \* **CARDIO-RAQUETTE DÉBUTANTS**
- \* **INITIATION À L'IMPROVISATION 9-15 ANS**
- \* **COURS D'ARTS 8-12 ANS**
- \* **COURS DE BALLETS 5 -10 ANS**
- \* **PARCOURS HIVERNAL EN FAMILLE**
- \* **ET TOUS LES INCONTOURNABLES...**

Début des cours: dans la semaine du 13 janvier, exception de quelques cours...

## AVIS AUX MARCHEURS

Un petit message pour les marcheurs matinaux ou de soirée. Nous vous recommandons de prendre les précautions nécessaires afin d'être bien visibles sur les abords de la route. Un dossard, une lumière ou tout autre article qui réfléchissent aux phares des voitures.

Il est recommandé de marcher du côté opposé des véhicules. Petit truc: restez du côté qui vous permet d'avoir les yeux dans les yeux du conducteurs.

Les journées sont courtes et la pénombre est présente tôt en soirée et tard le matin. Svp ne prenez de risques!



## SITE INTERNET

Le site internet de la municipalité est présentement en construction. Ne soyez donc pas surpris si les informations ne soient plus à jour. Nous travaillons à vous offrir un site internet à jour et convivial où vous trouverez beaucoup d'information de votre milieu municipal.

En attendant nous vous invitons à consulter la page Facebook de la municipalité: Loisirs St-Elzéar de Beauce.



Merci de votre compréhension.

## Marche de Noël



Vous êtes invités à notre marche de Noël dans les rues du village le 9 décembre.

Départ du centre communautaire (porte arrière) à 19 heures.

Nous vous attendons en grand nombre. Apportez vos clochettes. Si vous avez un costume de Père ou de Mère Noël, ne vous gênez pas de le porter.

Invitez vos conjoints(tes) et vos amis(es).

Comité de Vie active : Yvette B., Anita B., Monique L. Réjeane P.

## RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX

Les premières averses de neige ont fait leur arrivée pour préparer la saison hivernale. Vos équipements de sports d'hiver se font attendre pour aller naviguer sur nos pistes et sentiers aménagés.

Prenez note que le vendredi 28 février aura lieu la traditionnelle **Randonnée aux Flambeaux**.

Une activité parfaite pour les petits et grands à faire sous le ciel étoilé. Des boissons chaudes

seront servies ainsi qu'une bouchée sucrée grâce à une cabane à sucre mobile en collaboration avec le Festival beauceron de l'érable.

En patin, à pied, en raquettes ou en skis de fond, venez vivre les *Plaisirs d'Hiver* à la Randonnée aux Flambeaux.

*PLAISIRS  
D'HIVER*



## FLEURONS D'OR

### **BRUNCH FAMILIAL**

Le **15 décembre**: Brunch familial avec l'arrivée du Père Noël.

Des cadeaux seront remis aux enfants de 8 ans et moins accompagnés de leurs parents ou grands-parents.

Coût : 8 ans et moins : **gratuit**  
9 ans à 11 ans : **7,00 \$**  
11 ans et plus : **13,00 \$**

Merci de votre encouragement. Tous sont les bienvenus, même ceux et celles qui n'ont pas d'enfants. On garde notre cœur jeune.

#### Information et réservation :

René Paris	387-5221
Ginette Bilodeau	387-2826
Jeannine Drouin	387-6328
Bruno Côté	386-2718
Marielle Boudreau	386-3164
Denise Morin Guay	387-2209
Lorraine Pouliot	387-6610
Jean Bordeleau	386-0534



## CERCLE DES FERMÈRES

Le Cercle des Fermières de St-Elzéar tiendra sa réunion mensuelle le mercredi 11 décembre 2013 à 18h00 dans la salle du haut. Un souper chaud sera servi et une soirée animée suivra.

N'oubliez-pas d'apporter vos boules de Noël ainsi que votre sucre à la crème ou fudge pour dégustation.

Plusieurs cadeaux seront distribués au cours de la soirée.

Votre présence en grand nombre sera très appréciée.

Votre comité vous attends.



## SERVICE D'ENTRAIDE

En cette période des festivités, nous vous invitons à partager. Connaissant votre grande générosité, le service d'entraide organise la cueillette des denrées non-périssables pour les plus démunis de notre communauté.

Les besoins sont toujours existants. Vous pourrez faire des dons en argent à l'église les dimanches 1er, 8 et 15 décembre.

La cueillette de denrées se fera au marché d'alimentation Vallée, au dépanneur Ly-Co, à l'école Notre-Dame et au souper du cercle des Fermières le 11 décembre. Merci au nom des plus démunis de votre communauté.

Vous avez réellement besoin d'un panier de Noël?

Contactez-nous: Le service d'entraide de St-Elzéar:

Claude Guay et Pierrette Simard

418.387.6338

Jean-Yves Marcoux et Monique Ferland

418.387.3668

« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir. »

- Jean Jaurès,  
homme politique français

## Sensibilisation de la mobilité durable

Transport Collectif de Beauce est sensibilisé au concept de la Mobilité Durable. Ce concept qui vise à réussir à concilier la mise en place de déplacements moins dévastateurs pour l'environnement, donc des transports plus écologiques, tout en gardant à l'esprit que ces déplacements doivent pouvoir être applicables à tous, donc économiques et faciles d'accès.

### Quels sont les coûts ?

Déplacement : 10.00 \$

Aller/Retour : 20.00 \$

### Quand ?

Le mardi

Pour informations: • 418 397-6666 poste 2  
• 1 877 397-6668 (sans frais)



L'utilisateur doit payer directement au taxi en argent comptant.

HORAIRE DU MATIN (Aller)	
Endroit de départ	Heure
Centre Caztel Sainte-Marie	7 h 00
Tim Horton Sainte-Marie (Cameron)	7 h 05
Aréna Saint-Isidore	7 h 25
Hôtel-Dieu de Lévis	8 h 00
HORAIRE DU MIDI (Retour)	
Endroit de départ	Heure
Hôtel-Dieu de Lévis	12 h 45
Aréna Saint-Isidore	13 h 20
Tim Horton Sainte-Marie (Cameron)	13 h 40
Centre Caztel Sainte-Marie	13 h 45

HORAIRE DU MIDI (Aller)	
Endroit de départ	Heure
Centre Caztel Sainte-Marie	11 h 30
Tim Horton Sainte-Marie (Cameron)	11 h 35
Aréna Saint-Isidore	11 h 55
Hôtel-Dieu de Lévis	12 h 30
HORAIRE DU MATIN (Aller)	
Endroit de départ	Heure
Hôtel-Dieu de Lévis	17 h 00
Aréna Saint-Isidore	17 h 35
Tim Horton Sainte-Marie (Cameron)	17 h 55
Centre Caztel Sainte-Marie	18 h 05



*La période des fêtes approche...*

« *Tel-Écoute* a pour mission d'offrir à toute personne, sans distinction, en situation de précarité ou de détresse psychologique, des services gratuits, anonymes et confidentiels d'écoute active, de prévention du suicide et de référence. »

Beaucoup parmi nous vont pouvoir en profiter et se retrouver en famille, entre amis, heureux de pouvoir partager leur bonheur d'être ensemble.

Mais, durant cette même période, d'autres n'auront pas cette chance, et seront renvoyés, comme chaque année à cette époque, à leur triste **solitude** !

Pour toutes ces personnes, de bienveillants écoutant/s à l'oreille attentive et chaleureuse seront présents sur la ligne de *Tel-Écoute du Littoral*, durant toute la période des fêtes, pour vous écouter, et assurer la continuité du service, aux horaires habituels :

***du lundi au vendredi, de 18h à 3h du matin,  
et, les samedis et dimanches, de midi à 3h du matin.***

Alors, n'hésitez pas à le faire savoir autour de vous, auprès de toutes les personnes qui pourraient avoir besoin de parler ou de se sentir moins seules. Notre service est anonyme et confidentiel.

**1 877 559-4095 (sans frais)**

## L'affichage de votre numéro civique

Le délai de réponse rapide des services d'urgence est primordial afin de sauver des vies. Cependant, les Services de police, d'ambulance et d'incendie sont confrontés à une réalité qui nuit beaucoup à l'efficacité et la rapidité de réponse aux appels d'urgence. Évidemment, lorsque le numéro civique de votre résidence n'est pas indiqué ou n'est pas visible, il est très difficile pour les intervenants d'être efficace. C'est pourquoi le Service régional de prévention incendie de la MRC de La Nouvelle-Beauce désire vous rappeler qu'il est essentiel de bien identifier votre numéro sur votre résidence.



Le *Règlement concernant la prévention incendie*, adopté par votre municipalité, exige qu'un numéro soit installé de telle sorte qu'il soit facile pour les intervenants d'urgence de le repérer à partir de la voie publique ou d'une voie privée accessible pour les véhicules d'urgence.

Finalement, étant donné que la saison hivernale est maintenant bien établie, nous rappelons aux propriétaires d'abri d'auto temporaire et à toute personne n'ayant pas affiché son numéro bien en vue sur sa résidence qu'un geste aussi simple peut sauver des vies.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter votre Service de sécurité incendie municipal ou le Service régional de prévention incendie.

*Frédéric Turmel, TPI*

Technicien en prévention incendie  
MRC de La Nouvelle-Beauce

## Ne laissez pas le feu gâcher votre temps des Fêtes!

Les risques d'incendie demeurent présents, surtout durant la période des fêtes. Les pompiers de votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous rappellent les conseils de prudence suivants.

### L'avertisseur de fumée

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée, électrique ou à pile. Remplacez la pile si elle est faible ou morte ou s'il est installé depuis plus de 10 ans.

### Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, comme une plinthe électrique ou un foyer.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

### Les lumières décoratives

- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC.
- Pour vos décorations extérieures, installez des lumières conçues pour l'extérieur.
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et non pas avec des clous ou des punaises.

### Les chandelles

- Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable.
- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance.
- Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable.
- Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

Un message du Ministère  
de la sécurité publique

Québec 

672, avenue Principale  
Saint-Elzéar, Qc  
G0S 2J0

Téléphone : 418.387.2534  
Télécopie : 418.387.4378  
Courriel : direction@st-elzear.ca

*Fondée en 1835, la municipalité de Saint-Elzéar croît avec un dynamisme hors pair. Entreprenariat beauceron, production agricole et festivités font de Saint-Elzéar un lieu où les affaires et les gens se rencontrent. L'Observatoire du Mont-Cosmos offre un panorama et des sentiers pédestres qui en mettent plein la vue. Les activités culturelles et sportives pour les jeunes et moins jeunes font de la municipalité un endroit où il fait bon d'y vivre. Bienvenue Chez Nous !*  
Visitez-nous au: [www.st-elzear.ca](http://www.st-elzear.ca)

## **Chronique écologique:**

### **Les déchets BONS pour votre compost**

#### **Déchets de cuisine :**

- ◆ Les épluchures et les fanes de légumes.
- ◆ Tous les restes de légumes sont bons pour le compost : cuits, crus, pourris.
- ◆ Les restes de soupe.
- ◆ Les agrumes : il ne faut prendre que les agrumes non traités et bien découper les pelures afin de faciliter le compostage et recouvrir ces épluchures de papier ou feuilles afin d'éviter d'attirer les insectes.
- ◆ Les peaux de banane se décomposent très rapidement et améliorent la teneur en potassium de votre compost.
- ◆ Les restes de fruits, sauf s'ils ont été traités, accéléreront la décomposition de votre compost.
- ◆ Les céréales sous toutes leurs formes.
- ◆ Les champignons apportent des minéraux.
- ◆ Le pain en petite quantité.
- ◆ Les coquilles d'œuf qu'il convient de broyer auparavant, car elles ne se décomposent pas mais, apportent des éléments minéraux au compost.
- ◆ La couenne de jambon et les croûtes de fromage.
- ◆ Les sachets de thé apportent du carbone. Le marc de café et les filtres papier sont très bons pour le compost en petite quantité, ainsi que le marc de raisin.

#### **Déchets de jardin :**

- Les tontes de gazon, les fleurs, les mauvaises herbes, la fougère est très riche en potassium et en azote lorsqu'elle n'est pas séchée.
- Les feuilles sont un élément primordial dans le compost en raison de leur abondance et leur facilité à se composte. Déchiquetées, elles se décomposent plus rapidement.
- Les déchets du potager.
- L'ortie avant la floraison est riche en fer et, lorsqu'elle est jeune, riche en azote et en silice. Elle active la vie microbienne du compost.
- Les branchages broyés, afin de casser les fibres du bois et les rendre plus perméables à la décomposition des micro-organismes.
- La sciure et les copeaux de bois sont riches en carbone, mais à intégrer avec parcimonie (pas plus de 10 % du tas) car les particules sont très fines et peuvent rendre trop compact votre compost.
- Les aiguilles de conifères permettent d'acidifier l'humus.

#### **Déchets de maison :**

- \* Les cendres en petite dose, car elles peuvent déséquilibrer le pH du compost. Elles peuvent par contre être un excellent complément de matériaux plus acides (feuilles de chêne ou aiguilles de pin).
- \* Les mouchoirs en papier et essuie-tout.
- \* Certains tissus en fibres naturelles (coton, laine, lin, jute, cuir non traité...) peuvent être compostés en petite quantité.
- \* Les litières animales (sans les déjections).
- \* Les cheveux et les poils humains ou des animaux doivent être humidifiés avant d'être compostés.
- \* Le papier journal. Humidifiez-le avant de le déposer dans votre compost,

À LIRE DANS LE PROCHAIN NUMÉRO: Les déchets à ne pas composter

*Le comité d'embellissement écologique*

